

ENGAGEMENT DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ACADÉMIES DE MÉDECINE (FEAM). COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2023

INVOLVEMENT OF THE FRENCH VETERINARY ACADEMY WITHIN THE FEDERATION OF EUROPEAN ACADEMIES OF MEDICINE (FEAM). MINUTES OF THE MEETING HELD ON OCTOBER 5th 2023

Par Stefan CONSTANTINESCU¹, Christophe ROUSSELLE², Jean-Jacques SOULA³, Anne-Marie VANELLE⁴, André JESTIN⁵

(Note reçue le 9 octobre 2023, acceptée le 13 octobre 2023)

Mots-Clés : Une seule santé, santé humaine, santé animale, santé de l'environnement, Académies biomédicales, Union européenne, partenariat européen, urgence sanitaire, sécurité sanitaire des aliments, contaminants chimiques, quadripartite FAO/OMS/OMSA/PNUE

Keywords: One Health, Human Health, Animal Health, Environmental Health, Biomedical Academies, European Union, European Partnership, Health Emergency, Food Safety, Chemical Contaminants, Quadripartite FAO/WHO/WOAH/UNEP

INTRODUCTION

La FEAM est la Fédération Européenne des Académies nationales de médecine, de pharmacie et des sciences vétérinaires et des sections médicales des académies des sciences. Elle réunit 23 académies nationales représentant plus de 5 000 scientifiques parmi les meilleurs d'Europe. Sa mission est de promouvoir la coopération entre les Académies nationales biomédicales, de fournir une plate-forme pour formuler leurs voix collectivement sur toute question ayant une dimension européenne concernant la médecine humaine et animale, la re-

cherche biomédicale, l'éducation et la santé ; et enfin d'étendre aux autorités européennes le rôle qu'elles exercent au niveau national sur ces questions (FEAM statutes 2021). L'Académie vétérinaire de France a intégré la FEAM récemment et après deux ans de collaboration a souhaité, en collaboration avec l'Académie Nationale de Médecine, l'Académie Nationale de Pharmacie et la FEAM, faire un bilan et présenter à ses membres les réalisations et les défis d'avenir. Une séance thématique dédiée aux activités au sein de la FEAM a été organisée le 5 octobre 2023 par l'Académie vétérinaire de France à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort. Quatre conférenciers ont apporté leur témoignage.

1- Stefan CONSTANTINESCU Président de la FEAM, Université catholique de Louvain, de Duve Institute et Ludwig Institute for Cancer Research, Bruxelles, Belgique
stefan.constantinescu@uclouvain.be

2- Christophe ROUSSELLE Coordinateur Adjoint de PARC, Direction des Affaires Européennes et Internationales ANSES, Maisons-Alfort, France.
christophe.rouselle@anses.fr

3- Jean-Jacques SOULA Organisation Mondiale de la Santé Animale, Paris, France.
jj.soula@woah.org

4- Anne-Marie VANELLE Membre titulaire de l'Académie vétérinaire de France.
vanelle43@gmail.com

5- André JESTIN Vice-Président de la FEAM.
andre.jestin1@orange.fr

D'abord la conférence du Président de la FEAM, le Professeur Stefan Constantinescu, a illustré les réalisations de la FEAM en collaboration avec les académies nationales membres de la Fédération. La seconde conférence, de Christophe Rousselle de l'Anses, illustre le haut niveau d'intégration au sein de l'Union européenne dans les actions de recherche sur un défi majeur de santé à savoir l'exposition aux contaminants chimiques et l'évaluation de leur impact sur la santé. Le troisième exposé, présenté par Jean-Jacques Soula de l'OMSA, apporte des éléments de contexte mondial en présentant l'accord Quadripartite, accord formel entre les quatre institutions multilatérales (FAO/OMS/OMSA/PNUE) devenu un acteur clé du débat mondial. Le quatrième exposé, présenté par Anne-Marie Vanelle, est un message fort de la communauté vétérinaire rappelant l'importance de la prise en compte de la sécurité sanitaire des aliments dans la construction d'une santé globale, soulignant la contribution essentielle des vétérinaires à cet enjeu de santé globale.

LES RÉALISATIONS ET LES DÉFIS D'AVENIR DE LA FEAM

C'est Stefan Constantinescu, Président de la FEAM et Président élu du Bureau de Science Advice for Policy by European Academies (Octobre 2023-Octobre 2025) qui a traité ce volet. Il est professeur de biologie moléculaire et cellulaire à l'Université catholique de Louvain. Depuis 2000 il dirige le laboratoire de recherche sur le cancer à l'Institut Ludwig à Bruxelles. Il est membre titulaire de l'Académie des sciences médicales de Roumanie, Membre et Ancien Président de l'Académie royale de médecine de Belgique (2022-2023), Président de la FEAM et Président de SAPEA.

Stefan Constantinescu a commencé par rendre hommage à André-Laurent Parodi pour son action au service de la démarche Une seule santé et aussi pour son action dans la réception de l'Académie vétérinaire de France à la FEAM. La FEAM fête ses 30 ans en 2024. Ses statuts ont évolué en 2021 en étendant le recrutement de ses membres aux académies de pharmacie et académies vétérinaires. La mission de la FEAM est : (i) de promouvoir la coopération entre les académies nationales de médecine, de pharmacie et de sciences vétérinaires, ou les académies nationales des sciences par l'intermédiaire de leur division médicale, dans la Région européenne de l'OMS ; (ii) de leur fournir une plate-forme pour formuler et exprimer leur position commune sur les questions européennes concernant la médecine humaine et vétérinaire, la recherche biomédicale, l'éducation et la santé ; et d'étendre aux autorités européennes le rôle consultatif qu'elles exercent dans leur propre pays sur ces questions. La FEAM promeut aujourd'hui une approche inter-académique dans l'objectif de contribuer à étayer la politique biomédicale européenne avec les meilleurs conseils scientifiques provenant de toute l'Europe, à travers le réseau FEAM d'académies représentant plus de 5 000 scienti-

fiques de haut niveau de l'ensemble du spectre biomédical. L'ambition de la FEAM est de contribuer à améliorer la santé, la sécurité grâce à la recherche en promouvant un environnement stimulant, créatif et durable pour la recherche et la formation médicales en Europe (Govaerts 2006).

Stefan Constantinescu a présenté les réalisations pratiques de la FEAM en 2023. Elle a organisé un symposium sur la vaccination des adultes par l'emploi de vaccins à ARN. En mars 2022, elle a publié un rapport sur l'immunisation des personnes âgées en Europe, mettant en avant que les programmes de vaccination souffraient d'un manque de définition des priorités vaccinales et d'un manque de financement et reconnaissant aussi que les adultes et le personnel de soins ne reconnaissent pas les bénéfices de la vaccination pour les personnes âgées. La FEAM a été invitée par la Commission Européenne à participer à un groupe de travail sur l'harmonisation des schémas vaccinaux. La FEAM en collaboration avec l'Académie Roumaine, l'Académie des Sciences Médicales de Roumanie et deux universités de Cluj organise une conférence Une seule santé les 24-25 novembre à Cluj. La FEAM a publié un article sur l'intelligence artificielle dans la gestion globale de la santé (Conférence AI Global Health 2023). La FEAM a également contribué à la réflexion sur la révision du Règlement général de la législation européenne sur la pharmacie (Vaccines Europe 2023). Une action mérite d'être signalée tout particulièrement, c'est la participation de la FEAM à la réflexion sur la suppression de l'animal dans les tests cosmétiques (Statement Animal Research 2023).

La FEAM a été partenaire d'un grand projet de recherche PERISCOPE pour « Pan-European Response to the Impacts of Covid-19 and future Pandemics and Epidemics ». Ce projet multipartenarial a notamment abouti (i) à la production d'un MOOC en ligne sur « Une seule santé, rôle dans la préparation, la prévention et la réaction », (ii) à la production d'un rapport sur les inégalités en santé.

Stefan Constantinescu s'est longuement appliqué à nous présenter SAPEA le mécanisme de prise en compte des priorités des académies par la Commission européenne. Stefan Constantinescu qui a pris ses fonctions de Président de SAPEA le 16 octobre 2023 a bien démontré toute l'importance de cette nomination pour les enjeux de la santé.

La FEAM s'est dotée d'un groupe d'acteurs européens de la santé, le FORUM, regroupant en général des fédérations ou des associations d'acteurs de l'industrie pharmaceutiques, biomédicales et alimentaires. Ce FORUM permet à la FEAM de communiquer sur ses actions et en retour, s'informe sur les préoccupations de ces acteurs.

La FEAM a mis sur pieds un Comité Scientifique « Une seule santé » qui a pour missions de lui apporter des avis et des recommandations. Ce comité regroupe des experts internationaux dans le domaine de la santé humaine, la santé animale et les sciences environnementales. Il comprend trois sous-comités thématiques : zoonoses, antibiorésistance et environnement, regroupant au total 19 membres.

Stefan Constantinescu nous a donc éclairés sur le fonctionnement et les actions de la FEAM, mais comme il est aussi Président de SAPEA il nous a expliqué comment nos avis peuvent être pris en compte par les instances européennes. Comme pour toutes les académies nationales, nous avons des expertises précieuses au sein notamment de notre académie vétérinaire, elles sont convoitées. Ce que nous retenons c'est la montée en puissance du secteur biomédical par une représentation renforcée et coordonnée des académies biomédicales dans une fédération unique qui a la capacité à faire remonter au plus haut niveau des instances européennes des priorités des académies identifiées au niveau national.

LE PARTENARIAT EUROPÉEN PARC (PARTNERSHIP FOR THE ASSESSMENT OF RISKS FROM CHEMICALS)

C'est Christophe Rousselle de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) qui a traité de la politique de recherche européenne en matière de sécurité sanitaire des aliments, en développant l'exemple du partenariat européen PARC (Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals) sur l'évaluation des risques chimiques. Christophe Rousselle est diplômé de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon, après un Doctorat d'Université en Toxicologie à Paris en 2000, puis un Master International en Santé Publique à Rennes en 2016, il a travaillé pendant plus de 15 ans dans la réglementation en toxicologie d'abord à l'AFSSAPS l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé puis à l'AFSSET l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale et du travail, puis à l'ANSES. Il a dirigé l'Unité d'évaluation des risques des produits chimiques en charge des produits de consommation et de la Directive REACH. Christophe Rousselle a contribué au programme de priorisation des composés chimiques dans le projet de recherche européen HBM4EU d'Horizon 2020 (HBM4EU 2023) ; il a évalué les risques de composés perturbateurs métaboliques dans le programme GOLIATH en utilisant une approche par éléments de preuve (GOLIATH 2023). Christophe Rousselle est expert au Comité Scientifique pour la sécurité des consommateurs Européen (SCCS) depuis 2009 (Comité Sécurité Consommateur 2009). Il a publié de nombreuses publications scientifiques internationales. Il travaille actuellement au Département des Affaires Européennes et Internationales, comme adjoint au coordinateur du Partenariat Européen PARC (Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals) (PARC 2023).

PARC est un projet de recherche financé par l'Union européenne dans le programme cadre Horizon Europe d'une durée de 7 ans (2021-2027), coordonné par l'ANSES. Ce projet a pour ambition de développer une nouvelle approche de l'évaluation des risques chimiques dans l'objectif de protéger la santé et l'environnement. PARC est un partenariat européen pour l'évaluation des risques liés aux substances chimiques, il fait partie des projets retenus pour un financement dans le programme-cadre de l'Union européenne « Horizon Europe » 2021-2027. PARC en bref c'est ; (i) un partenariat de 7 ans

dans le cadre d'Horizon Europe, le programme-cadre de l'UE pour le financement de la recherche et de l'innovation 2021-2027 ; (ii) 200 partenaires de 28 pays européens, agences nationales et organismes de recherche dans l'environnement ou la santé publique, Agence européenne des produits chimiques (ECHA), Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), Agence européenne pour l'environnement (EEA) ; et (iii) un budget de 400 millions d'euros, financé à 50% par l'Union européenne et 50 % par les États membres. PARC vise à la fois à faire progresser la recherche, partager les connaissances et améliorer les compétences en évaluation des risques liés aux substances chimiques. Il contribue ainsi à soutenir la stratégie de l'Union européenne pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques ouvrant la voie à l'ambition « zéro pollution » annoncée dans le Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal). Le partenariat s'appuie sur les travaux entrepris notamment dans le cadre du programme conjoint européen sur la bio-surveillance humaine HBM4EU (Human Biomonitoring for Europe), qui a été clôturé à l'été 2022, et élargit son champ d'intérêt en particulier à l'évaluation des risques pour l'environnement (PARC 2023).

Christophe Rousselle de l'ANSES, nous a donc parlé de ce projet de recherche PARC qui réunit l'ensemble des compétences en Europe sur un thème prioritaire : « l'évaluation des risques des produits chimiques » ; la question qui nous est posée est de savoir comment les Académies et la FEAM peuvent être associées à ces projets de recherche et les soutenir. Christophe Rousselle nous a bien expliqué que les membres des académies nationales pouvaient être impliqués dans ce projet, rien ne s'y opposait, au contraire, leur présence serait la bienvenue dans les comités de conseillers, notamment au travers du Hub français de PARC piloté par SPF (Santé Publique France). Si la FEAM est une entité unique fédérant au niveau européen les académies nationales, on peut considérer que PARC est dans sa thématique et dans les initiatives de recherche, une structure également unique fédérant au niveau européen toutes les forces de recherche dans ce domaine. Les interactions entre ces deux structures peuvent se concevoir aisément.

LA QUADRIPARTITE FAO/OMS/OMSA/PNUE, UNE NOUVELLE ORGANISATION MONDIALE POUR LE CONTRÔLE DES PANDÉMIES

Jean-Jacques Soula de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) a présenté la nouvelle approche des défis en santé publique vétérinaire dans le cadre de la Quadrupartite (FAO/OMS/OMSA/PNUE). Jean-Jacques Soula est inspecteur général de santé publique vétérinaire, de classe exceptionnelle (Honoraire), du ministère chargé de l'agriculture. Parcours professionnel de plus de quarante ans, essentiellement à l'étranger, dédié aux relations internationales, bilatérales et multilatérales dans les domaines des questions sanitaires, des enjeux mondiaux du secteur de l'élevage, des pays en développement (Sahel) et de la gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Membre titulaire de l'Académie vétérinaire de France. Conseiller spécial de la Directrice générale de l'OMSA. Le concept « Une seule santé » (*One Health*), formulé voilà près

de vingt ans, considère que la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes sont liées et interdépendantes, pour reprendre les termes de la définition donnée en 2021 par le Panel d'experts de haut niveau (OHHLEP). Parmi les bouleversements planétaires issus de la pandémie de Covid-19, la mise en place d'un accord formel entre les quatre institutions multilatérales concernées a été acté sous le nom de Quadripartite. Il réunit, depuis 2022, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'OMS (Organisation mondiale de la santé), l'OMSA (Organisation mondiale de la santé animale) et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement).

Cette structuration s'est accompagnée d'outils permettant d'agir à tous les niveaux, du plan mondial à l'échelon du terrain, en passant par l'approche régionale. Un plan d'action conjoint 2022 – 2026 a été adopté (JPA pour Joint Plan of Action), la publication d'un Guide destiné à la mise en œuvre sur le terrain et le Fonds Pandémie (*Pandemic Fund*) a été mis en place. En mars 2023, un Appel solennel à l'action (*Call to Action*) a été lancé par les quatre directeurs généraux réunis à Genève (FAO, UNEP, WHO and WOAHA 2022).

La Quadripartite est désormais un acteur clé du débat mondial. Elle participe notamment étroitement à la négociation internationale sur la préparation d'un « *Traité pandémie* », qui devrait aboutir en mai 2024. Elle a été associée à la rédaction de la Déclaration politique sur la Prévention, Préparation et Réponse concernant les Pandémies (PPPR), adoptée le 21 septembre 2023 à New-York, lors de l'ouverture de la 78^{ème} Session générale des Nations Unies. Elle demeure au cœur du suivi de la résistance aux antimicrobiens (AMR), sur le plan mondial.

La Santé publique vétérinaire, portée par l'OMSA au sein de la Quadripartite, et par construction un des piliers de l'approche *One Health*, est donc désormais en haut de l'agenda international. Elle devrait y rester à moyen et long terme, ce qui devrait conduire la communauté vétérinaire, en premier lieu sur le terrain et y compris en France et en Europe, à s'interroger sur son rôle, actuel et à venir, pour participer activement à cette dynamique. La FEAM et l'AVF (avec l'AAF, l'ANM et l'ANPh) se doivent de se positionner pour favoriser une telle approche.

Jean-Jacques Soula nous a donc parlé de l'organisation internationale dite Quadripartite, la question qui nous est posée est de savoir comment les académies et la FEAM peuvent se positionner dans cette entente internationale du plus haut niveau. Le panel des experts de haut niveau sur « Une seule santé », le OHHLEP sera renouvelé prochainement, offrant aux membres des académies des opportunités pour postuler comme membres.

LE CONCEPT « UNE SEULE SANTÉ » EN SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

C'est Anne-Marie Vanelle, Membre titulaire de l'Académie vétérinaire de France qui a traité ce volet. Elle a un parcours professionnel de 38 ans effectué au sein du Ministère chargé de l'agriculture, d'abord à la direction d'un laboratoire vétérinaire national, puis affectée en administration centrale (Direction générale de l'alimentation) comme Sous-Directrice de l'hygiène

alimentaire, pour prendre ensuite la responsabilité d'un poste de Directeur en administration déconcentrée (Direction des Services Vétérinaires de la Loire-Atlantique) avant d'intégrer le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), qui est un organisme d'audit, de conseil et d'expertise placé auprès du Ministre chargé de l'agriculture.

L'alimentation fait face aux défis de la suffisance, de la durabilité et de la sécurité sanitaire des aliments dans un contexte d'accroissement des populations et des migrations et de celui du changement climatique. Cette mutation doit s'effectuer dans un environnement complexe comportant un grand nombre de parties prenantes, des questionnements sociaux récurrents et des incertitudes scientifiques. La sécurité sanitaire de la chaîne alimentaire met en jeu l'animal, l'Homme et l'environnement comme sources potentielles de contamination des aliments. La multiplicité de ces interactions entre ces trois domaines requiert de mettre en œuvre une démarche transdisciplinaire telle qu'« Une seule santé » (*One Health*), seule à même d'aborder tous les déterminants de cette difficile question (Wielinga & Schlundt 2014 ; Garcia 2020).

Après une période où les maladies animales zoonotiques ont été au premier plan des sujets « Une seule santé », la sécurité sanitaire des aliments est désormais entrée dans les priorités des réflexions et des actions tout comme l'environnement qui est une source importante de contaminations, notamment alimentaires. Ainsi, la réunion quadripartite des organisations internationales que sont l'OMS, l'OMSA, la FAO et le PNUE a-t-elle retenu pour son plan d'action conjoint 2022-2026, trois pistes d'actions concernant spécifiquement la sécurité sanitaire de la chaîne alimentaire : (i) renforcer de l'évaluation, la gestion et la communication des risques liés à la sécurité alimentaire, (ii) freiner la pandémie silencieuse de résistance aux antimicrobiens, (iii) mieux intégrer l'environnement dans la démarche « Une seule santé ». Ces pistes d'actions passent notamment par le renforcement de l'approche « Une seule santé » dans les systèmes nationaux de contrôle de la chaîne alimentaire, l'amélioration du système d'analyse des risques, le développement et le partage des bases de données de surveillance des maladies d'origine alimentaire et d'identification de leurs sources (Improving Food Safety 2012 ; Raclouz *et al.* 2021). Ces priorités doivent s'accompagner d'un changement de paradigme en sécurité sanitaire des aliments en élargissant l'analyse et la gestion des risques, notamment vers l'élevage et l'environnement. Anne-Marie Vanelle a fait un plaidoyer pour que la sécurité sanitaire des aliments soit reconnue comme une priorité par les instances européennes. En effet lors de la réflexion sur la mise en place de l'HERA, l'Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire, les Agences comme l'ECDC ou l'EMA étaient identifiées comme en interface forte avec HERA, cependant l'EFSA, l'Autorité européenne pour la sécurité sanitaire des aliments, n'était pas perçue comme en interface forte avec la future HERA. Les expertises de l'Académie vétérinaire de France en sécurité sanitaire des aliments doivent pouvoir être utilisées à la fois par la Quadripartite (FAO/OMS/OMSA/PNUE) et par la FEAM.

CONCLUSION

Cette séance thématique est le résultat d'une collaboration entre la FEAM et l'entente inter-académique réunissant les trois académies nationales de médecine, de pharmacie et vétérinaire. Cette séance thématique a suivi la conférence organisée en 2022 à l'Académie Nationale de Médecine, intitulée « Combattre les zoonoses et lutter contre la résistance aux antimicro-

biens sur la planète avec une approche Une seule santé ». La prochaine conférence inter-académique en collaboration avec la FEAM sera organisée en début 2025. Les Présidents et les Secrétaires Généraux/Perpétuels et les coordinateurs des trois académies (ANM, ANPh, AVF) seront mobilisés pour préparer cet événement scientifique, ils ont déjà exprimé le souhait d'engager une démarche concertée pour définir des positions françaises partagées destinées à être portées à la connaissance de la FEAM.

BIBLIOGRAPHIE

- Comité Sécurité Consommateur, 2009. Disponible à : https://health.ec.europa.eu/scientific-committees/scientific-committee-consumer-safety-sccs_en, (Consulté le 01.10.2023)
- Conférence AI Global Health, 2023. Disponible à : <https://www.feam.eu/events/conference-ai-global-health-4-may-2023-09-00-14-00-cet/>, (Consulté le 01.10.2023)
- FAO, UNEP, WHO, and WOA. 2022. Global Plan of Action on One Health. Towards a more comprehensive One Health, approach to global health threats at the human-animal-environment interface. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc2289en>
- FEAM-Statutes-30-April-2021-FINAL.pdf. Disponible à : <https://www.feam.eu/wp-content/uploads/FEAM-Statutes-30-April-2021-FINAL.pdf>, (Consulté le 15.05. 2023).
- Garcia S N., Osburn B I., Jay-Russel M T., Front. Sustain. Food Syst., 28 January 2020, Sec. Agro-Food Safety, Volume 4 – 2020 ? <https://doi.org/10.3389/fsufs.2020.00001>
- GOLIATH, 2023. Disponible à <https://beatinggoliath.eu/>, (Consulté le 01.10.2023)
- Govaerts A, 2006. Les objectifs et les réalisations de la Fédération Européenne des Académies de Médecine (FEAM), Bull. Acad. Natle Méd., 2006, 190, no 7, 1351-1352, séance du 3 octobre 2006
- HBM4EU, 2023. Disponible à : <https://www.hbm4eu.eu>, (Consulté le 01.10.2023)
- Improving Food Safety Through a One Health Approach: Workshop Summary. Washington (DC): National Academies Press (US); 2012. DOI: 10.17226/13423
- PARC, 2023. Disponible à <https://www.eu-parc.eu/>, (Consulté le 01.10.2023)
- Racloz V, Waltner-Toews D et Stärk K, Évaluation intégrée des risques - Maladies d'origine alimentaire, p. 129-142 in One Health, une seule santé, 2021, QUAE (Ed)
- Statement Animal Research, 2023. Disponible à https://www.feam.eu/wpcontent/uploads/AVIESAN_Joint_Statement_Animal_Research_to_be_approved-1.pdf, (Consulté le 01.10.2023)
- Vaccines Europe, 2023. Disponible à https://www.vaccineseurope.eu/wp-content/uploads/2023/09/The-vaccines-contribution-to-UMN_Joint-position-paper_September-2023.pdf. (Consulté le 01.10.2023)
- Wielinga P. R., Schlundt J., One Health and Food Safety in A. Yamada *et al.* (Ed), 2014, Confronting Emerging Zoonoses, DOI : 10.1007/978-4-431-55120-1_10